

Relevé de décision

Séance plénière

7 juillet 2022

Réunion hybride :
présentiel/visio

Commission
Locale d'Information
des monts d'Arrée

Poellgor
Lec'hel Titouriñ
menez Are



Ordre du jour

Thème

- | | Thème | |
|---|---|---|
|  | 1 Validation du compte rendu de la réunion du 7 janvier 2022 |  |
| | 2 Rapport d'activité de la CLI de l'année 2021 |  |
|  | 3 Retour sur l'avis de la CLI et les réponses apportées par EDF (Réunion technique du 15/06/2022) | |
|  | 4 Actualités du site : <ul style="list-style-type: none">- Travaux depuis avril 2021- Bilan environnement 2020 / 2021- Protocole arrêt remontée de la nappe | |
|  | 5 Actualité des contrôles et Avancée de la procédure d'autorisation (ASN) | |
|  | 6 Le calendrier 2022 | |
| | 7 Questions et informations diverses | |



Secrétariat général : Conseil départemental du Finistère
Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau
et de l'Environnement (DAAEE)

32 boulevard Duplex - 29196 QUIMPER Cedex - 02 98 76 21 60
cli-monts-arree@finistere.fr - <http://www.finistere.fr/cli-monts-arree>

RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRÈS DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE DES MONTS D'ARRÉE

7 juillet 2022 – 14h00 – réunion hybride présentiel/visio

- La réunion a été enregistrée.
- M. Gilles MOUNIER, Vice-Président du Conseil départemental et membre de la CLI a présidé la séance en l'absence de Mme BERVAS, Présidente de la CLI,
- Le quorum n'étant pas atteint. Une deuxième réunion ne nécessitant pas de quorum a démarré ½ heure plus tard. En attendant, M. Gilles MOUNIER a invité M. Jean CUCCINIELLO à prendre la parole pour annoncer son départ de la direction de la centrale à compter du mois de septembre. Il sera remplacé par Mme Marianne FAJEAU, actuellement Cheffe de la section en charge des travaux de démantèlement et de l'exploitation du site.
- L'ordre du jour a été inversé pour présenter les points soumis au vote des membres après le début de la seconde réunion qui a démarrée à 14h30.
- Nombre de votants (y compris procuration) à la réunion de 14h30 : 20 (13 présents + 8 pouvoirs). 2 suppléants sont présents mais non votants pour leur structure car le titulaire est présent.
- Les votes sont organisés à main levée.
- La séance est ouverte au public. Un journaliste du quotidien Ouest- France est présent.

Thème	Échanges	Décision/suite à donner
4 : Actualités du site par M. Jean CUCCINIELLO, Directeur :		
1- <u>Les chantiers pour préparer le démantèlement complet</u> J. CUCCINIELLO détaille les différents chantiers en cours dans l'enceinte réacteur et autour de l'installation nucléaire. Il annonce que le premier contrat de travaux du démantèlement complet est signé.	A.-F. CALDERON demande quel est le montant du contrat signé. J. CUCCINIELLO rappelle les chiffres précédemment annoncés, soit le montant global du chantier (850 M €) et le montant restant à réaliser (450M €). J.-J. LOHEAC demande des précisions sur la provenance des robots. J. CUCCINIELLO précise que les équipes chargées du dossier sont situées à Lyon mais qu'une réunion a été organisée sur Nantes où se trouve l'Institut de recherche technologique (IRT) Jules Verne , spécialisé dans la robotique	
2- <u>Bilan 2021 et premier semestre 2022</u> J. CUCCINIELLO fait observer qu'une innovation conçue avec le SDIS a été primée (une chaussette à fut résistante à la flamme et à la chaleur). Il signale que la dosimétrie collective en 2021 est inférieure aux prévisions. Pour 2022, depuis la fin des travaux de décalorifugeage, le chantier engendre peu de dosimétrie.	P. BIETRIX demande si le débriefing de l'exercice qui impliquait la simulation d'un blessé contaminé a déjà eu lieu. J. CUCCINIELLO indique que lors de chaque exercice, un débriefing à chaud a lieu avec l'ensemble des personnes présentes et ensuite un débriefing à froid est réalisé. B. GONELLA demande si l'exercice a impliqué le SDIS et si parfois certains exercices sont réalisés sans avertir le personnel. J. CUCCINIELLO indique que le SDIS était bien partie prenante dans le dernier exercice comme c'est le cas dans chaque exercice du Plan d'urgence interne (PUI) et il ajoute que cet exercice a été préparé par une équipe très réduite, l'équipe de direction n'était pas informée en amont.	➤ EDF propose de transmettre la synthèse de l'exercice à la CLI et de faire une présentation en réunion.
3- <u>La surveillance environnementale en 2021</u>	P. COLAS souhaite savoir si les résultats des prélèvements de sédiments sont disponibles.	

<p>4- <u>Les dossiers réglementaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête publique : avis favorable de la commission d'enquête avec 4 recommandations - L'assainissement des sols sous la Station de traitement des effluents (STE) en cours d'instruction <p>5- <u>La relation au territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le public reçu - L'emploi local - La reconversion de la maison du lac 	<p>J. CUCCINIELLO informe que dès que les résultats seront disponibles ils pourront être présentés en CLI en lien avec l'ACRO.</p> <p>J.-J. LOHEAC s'étonne que le volume du rabattement de la nappe augmente d'année en année sans lien apparent avec la pluie.</p> <p>J. CUCCINIELLO précise en effet que la fourchette varie peu d'une année sur l'autre mais en 2020 l'influence de la pluie est visible.</p> <p>P. COLAS souhaite des précisions sur l'endroit où est réalisé le prélèvement du rabattement de la nappe avant rejet dans le lac.</p> <p>J. CUCCINIELLO rappelle qu'une visite spécifique a déjà eu lieu, lors de laquelle les 4 points de prélèvement ont été présentés, 3 se situent sur le site nucléaire et le dernier en aval avant la restitution au lac sur l'ancien canal d'aménagé.</p> <p>H. SIMON de l'ASN précise qu'un courrier daté du 9 juin, a informé EDF que les travaux relatifs au plan de gestion des sols sous la STE ont permis d'atteindre les objectifs d'assainissement.</p> <p>B. GONELLA demande des précisions pour savoir à qui va être cédé le foncier de la maison du lac.</p> <p>J. CUCCINIELLO indique qu'un Appel à manifestation d'intérêt va être lancé à l'automne et permettra de retenir le meilleur candidat qui recevra le bâti et les 0,9 ha de foncier pour 1€ symbolique. Cette procédure a été préparée et sera suivie par une commission regroupant la Préfecture, Monts d'Arrée communauté et le Parc d'Armorique. Il précise que le bâtiment a été désamianté par EDF et que la démolition du bâti a été estimé dans une fourchette de 200 à 300 000 €.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation en CLI, des résultats des prélèvements de sédiments dès qu'ils sont disponibles ➤ EDF propose d'organiser une nouvelle visite sur le thème du suivi du rabattement de la nappe
<p>5 : Actualité des contrôles et avancée de la procédure d'autorisation par M. Hubert SIMON, Chef du Pôle LUDD à l'ASN</p>		
<p>1- <u>Bilan du contrôle pour 2021</u> L'ASN conclut qu'EDF a progressé sur les points à enjeux.</p> <p>2- <u>Perspective du contrôle pour 2022</u> Une inspection est prévue la semaine prochaine sur le site.</p>	<p>J. BRULARD demande si des observateurs de la CLI pourraient assister à cette inspection.</p> <p>H. SIMON va voir auprès des inspecteurs si cela est possible.</p>	<p><i>Le 8 juillet, l'ASN a précisé qu'elle ne pouvait pas « répondre favorablement à la demande en raison du très court délai ne permettant pas de préparer sereinement le déroulé de celle-ci. De plus, cette inspection rassemblera un nombre</i></p>

<p>3- <u>Instruction demande démantèlement</u> Le projet de décret pourrait sortir en septembre 2022. EDF sera consulté et aurait 2 mois pour répondre. Ensuite la CLI pourrait être auditionnée par l'ASN. Le décret pourrait être publié au premier trimestre 2023. Le calendrier prévisionnel : - octobre : projet de décret - novembre : réponse EDF et ajustement de la proposition décembre ou janvier : audition de la CLI par l'ASN</p>	<p>J. BRULARD demande si c'est à la CLI de faire la demande d'audition. H. SIMON précise que c'est l'ASN qui sollicite la CLI officiellement. Ensuite la CLI décide si elle souhaite cette audition ou non.</p>	<p><i>important d'inspecteurs de l'ASN, dans le but de former de jeunes inspecteurs. La présence d'observateurs extérieurs pourrait être une contrainte supplémentaire pour les inspecteurs débutants... Une autre inspection sur le site de Brennilis est prévue au deuxième semestre, un ou deux membres de la CLI pourraient se joindre à l'équipe d'inspecteurs. »</i></p>
1 et 2 : Fonctionnement administratif :		
1- Validation du compte rendu de la réunion du 7 janvier 2022		
<p>G. MOUNIER demande si les membres de la CLI ont des remarques à formuler.</p>	<p>Les membres de la CLI n'ont pas d'observations à formuler. Le relevé de décisions de la réunion du 7 janvier est soumis au vote : aucune abstention, aucun vote contre</p>	<p>➤ Le relevé de décision est adopté à l'unanimité</p>
2- Rapport d'activité de la CLI de l'année 2021		
<p>G. MOUNIER demande si les membres de la CLI ont des remarques à formuler sur le document, puis il procède au vote</p>	<p>P. BIETRIX demande des précisions sur la date de diffusion des fiches santé et démantèlement produites par le Groupe permanent de l'ANCCLI auquel il participe. F. RICHARD informe qu'elle va vérifier si la diffusion s'est faite en 2020 ou 2021</p> <p>Les membres de la CLI n'ont pas d'autres observations à formuler. Le rapport est soumis aux vote des membres.</p>	<p><i>Le lien vers les fiches a été transmis par mail aux membres de la CLI en avril 2021. Cette information a été ajoutée au rapport d'activité.</i></p> <p>Résultat du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour = 15 - Contre = 1 - Abstention = 4 <p>➤ Le rapport d'activité 2021 est adopté à la majorité</p>

3 : Retour sur l'avis de la CLI et les réponses apportées par EDF (Réunion technique du 15/06/2022)

G. MOUNIER demande si les membres de la CLI ont des remarques à formuler.

J.-J. LOHEAC trouve que les réponses apportées par EDF sont insuffisantes. Il cite l'exemple du suivi du Cl36 et Ni63 qui sera basé sur des calculs et non sur une analyse.

J. BRULARD s'étonne que J.-J. LOHEAC ne l'ait pas dit à la réunion technique spécifiquement consacrée au sujet. Lors de cette réunion, les membres de la CLI ont posé peu de questions et P. BARBEY de l'ACRO a fait observer qu'il appréhendait de manière positive les réponses d'EDF.

B. LALLOUET fait la même remarque en signalant que les réponses d'EDF aux propositions de la CLI sont quasi toutes négatives exceptée la réalisation d'une campagne de mesure sur les poissons sur le lac de St-Herbot. Elle demande pourquoi il n'est pas possible de faire des mesures aléatoires et pourquoi l'ensemble des piézomètres n'est pas intégré dans le suivi.

J. CUCCINIELLO précise en effet que la campagne sur les poissons sera élaborée avec la CLI et l'appui de l'ACRO. Il rappelle par ailleurs qu'une réponse à déjà été apportée en ce qui concerne les mesures aléatoires et que 4 mesures supplémentaires ont été ajoutées au programme qui a été considéré comme pertinent et nécessaire par EDF. Maintenant c'est à l'ASN de déterminer si c'est bien le cas.

B. GONELLA propose de transmettre à l'ASN les réponses de EDF, pour avis.

A.-F. CALDERON regrette que les comptes rendus des réunions ne soient pas exhaustifs des échanges comme auparavant. C'était en effet le cas du temps de l'observatoire du démantèlement piloté par la Préfecture.

G. MOUNIER précise que le verbatim d'une réunion représente beaucoup de travail et que la CLI travaille en impartialité avec les acteurs en cohérence avec sa mission. Par ailleurs, le format actuel de compte rendu synthétique a fait l'objet d'une approbation en séance plénière.

➤ L'avis de l'ASN sur le document va être sollicité afin de lever tous les doutes

➤ Un relevé des questions posées lors de la réunion technique va être fait à partir de l'enregistrement.

6 : Calendrier 2022

F. RICHARD présente le calendrier des activités de la CLI pour 2022 :

- une 2^{ème} réunion technique pourra être organisée à l'automne sur le thème des outils de suivi du démantèlement et le rythme d'un processus d'analyse (éléments pour comprendre pourquoi c'est si long entre le prélèvement et le résultat)

- la réunion publique annuelle est programmée le 1^{er} décembre sur le thème du paysage du démantèlement en France.

A.-F. CALDERON propose d'ajouter au calendrier une réunion technique pour la préparation de l'audition de la CLI par l'ASN.

- L'ordre du jour étant épuisé, G. MOUNIER clôture la réunion en remerciant J. CUCCINIELLO et en souhaitant la bienvenue à Marianne FAJEAU.

Liste des présents**Membres votants de la CLI présents :**

M. Gilles MOUNIER, Conseil départemental
 M. Barthélémy GONELLA, Conseil départemental
 M. Alexis MANAC'H, Mairie de Brennilis
 M. Pierre COLAS, Mairie de Loqueffret
 Mme Angéline BEAUVIR, Mairie de la Feuillée
 M. Didier DANJOU, Mairie de Botmeur
 Mme Marie-Claire CREN, Mairie de Brasparts
 Mme Sylvie ALLAIN, Monts d'Arrée communauté (en visio)
 M. Alain-François CALDERON, Eau et rivières de Bretagne
 Mme Bernadette LALLOUET, Vivre dans les monts d'Arrée
 M. Marc-Olivier GEX, CFE CGC BTP
 M. Emmanuel REMEUR, Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest
 Dr Philippe BIETRIX, Ordre national des médecins

Pouvoirs : 8

Mme Viviane BERVAS Conseil départemental
 Mme Amélie Caro Conseil départemental
 M. Raymond MESSAGER, Conseil départemental
 Mme Christine PRIGENT, Conseil régional
 Mme Evelyne TALBOURDET, Mairie de Saint Rivoal
 Mme Marie-Hélène PHILIPPE, Bretagne vivante
 Mme Marie-Françoise BOURGEOIS, AE2D
 Dr Loïc LEBON, Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires

Suppléants présents en doublon du titulaire (non votants) :

Mme Marion GUEN, Mairie de Botmeur
 M. Jean-Jacques LOHEAC, Eau et rivières de Bretagne

Excusés :

M. Jean-Marc PUCHOIS, Conseil départemental
 Mme Pauline LOUIS-JOSEPH-DOGUE, Conseil départemental
 M. Jean-François DUMONTEIL, Mairie de la Feuillée
 M. Bernard NOEL, Communauté de communes de Haute Cornouaille
 M. Marc METAYER, Chambre des métiers et de l'artisanat

Membres de la CLI à voix consultative présents :**Représentant de l'ASN :** (en visio)

M. Hubert SIMON, Adjoint au Chef de la division de Caen - ASN

Partenaire technique : (en visio)

Mme Aurore Le VOT, ACCRO
 M. Pierre BARBEY, ACRO

Représentants de l'exploitant :

M. Jean CUCCINIELLO, Chef de l'aménagement de Brennilis
 Mme Marianne FAJEAU, Adjointe au Chef du site de l'installation nucléaire de base des monts d'Arrée
 M. Marc POSNIC, Conseiller au délégué régional - ASN (en visio)
 M. Alexandre PLOUGOULEN, Chargé de communication à la centrale de Brennilis

Représentants du Conseil départemental du Finistère :

M. Jacques BRULARD, Directeur de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement (DAAEE)
 Mme Françoise RICHARD, chargée de l'information environnement (DAAEE)
 Mme Virginie SPRIET, coordinatrice administrative et financière (DAAEE)

Membres de la CLI à voix consultative excusés :

Mme Claire MAYNADIER, Sous-Préfète du Finistère
 M. Yvan LOBJOIT, Direction départementale de la protection des populations
 M. Jean-Philippe BERTON, Délégation régionale d'EDF en Bretagne
 Mme Catherine YAZBEK, Délégation régionale EDF en Bretagne
 M. Sylvain GRANGER, Direction de projets déconstruction et déchets d'EDF
 M. Franck FAHY, Direction de projets déconstruction et déchets d'EDF

Public :

M. Mathias LANDRY, Ouest France